

Lettre du Maire

N° 04

Mars
2018

Entre ville et campagne : la concrétisation d'un projet



V Chères Magnanvilloises, Chers Magnanvillois,

voici les termes que nous avons choisis pour vous présenter le projet de ville « **Entre ville et campagne, un projet ambitieux pour les Magnanvillois** » début 2017. Comme je vous l'indiquais dans ma précédente Lettre du Maire en décembre dernier, après le temps de la réflexion en 2017, le temps de l'action est arrivé pour 2018. Notre projet s'est précisé et je peux désormais vous apporter plus de visibilité. Il a évolué tout en gardant l'ambition que nous lui prêtions il y a un an. Car l'ambition ne doit pas être l'hégémonie des grandes villes, car l'ambition n'est pas synonyme de déraison, car l'ambition n'a pas de meilleur allié que notre pragmatisme.

En dessinant les contours de notre projet de ville, j'avais en tête un double objectif : répondre aux besoins de tous les Magnanvillois et cultiver le lien social. J'étais également déterminé à ne pas faire peser sur les ménages les coûts de sa réalisation. Accompagnés d'experts nous sommes restés vigilants quant aux contraintes techniques et financières de ce projet pour pouvoir aborder sereinement sa réalisation. Elle sera déclinée en deux phases. Parallèlement à la réalisation de la première phase de **2018 à 2021**, une partie de notre budget sera consacré au travail autour de l'espace Mendès France, seconde phase de notre projet de ville.

→ Bien-vivre ensemble

Une bibliothèque-médiathèque

Le chantier du programme immobilier de la Mare Pasloue a démarré en janvier. Celui de la bibliothèque-médiathèque est lancé dans la foulée. Ce projet reprend la maison historique de la Mare Pasloue avec un agrandissement et un jardin de lecture. Cinq fois plus grande que la bibliothèque actuelle et avec une amplitude horaire plus importante, elle accueillera le public de manière confortable et moderne.

Première phase de notre projet 2018 - 2021

Le projet d'établissement en cours de rédaction s'attache à prévoir des actions pour tous les publics en privilégiant un accès à la lecture sous toutes ses formes y compris par le biais du numérique. M. Thomassin (Axis Architecture), notre architecte, va créer un véritable lieu de culture, un lieu de vie, un lieu de rencontres. J'ai proposé aux maires des communes voisines de conventionner avec nous pour en permettre l'accès à leurs habitants. Mettre nos moyens en commun et éviter les doublons, c'est je pense gage d'une bonne gestion des finances locales. Rendez-vous donc dans quelques mois pour une première visite du chantier.

2018 → **Projet d'établissement (étude des attentes et définition des objectifs de l'équipement)** → **Permis de construire** → **Demande de subventions** → **Première pierre**

Un nouveau pôle sportif

À mes yeux, le sport est aussi vecteur de lien social et d'émancipation. Je suis attaché aux valeurs fondamentales qu'il véhicule telles que le respect, l'esprit d'équipe, le dépassement de soi.

■ Un terrain synthétique et des espaces ludiques sécurisés

Un terrain synthétique aux normes fédérales avec vestiaires sera construit pour servir à l'ensemble des sportifs amateurs, au club de football, aux établissements scolaires magnanvillois.



La création d'une voirie douce (piétonnière et cyclable) dans la continuité du programme de la Mare Pasloue permettra une connexion sécurisée entre les différents équipements publics (bibliothèque-médiathèque, pôle sportif, école des Marronniers, collège, lycée). Cet aménagement verra également l'installation d'un parcours d'activités ludiques : city stade, parcours de santé fitness, etc. sans oublier la modernisation du terrain de pétanque.

2018 → **Études techniques et aménagement** → **Demande de subventions** → **Premiers éléments ludiques posés en fin d'année**

■ Construction d'un nouveau gymnase

Nos structures associatives et scolaires ont clairement besoin d'un équipement plus moderne et confortable. Nous avons donc prévu la construction d'un nouveau gymnase qui devrait être livré en 2021. Composé d'un grand terrain et de salles annexes, des espaces dédiés aux différentes pratiques, il limitera considérablement la manutention du matériel nécessaire et facilitera la gestion des créneaux horaires. Sa conception avec de nouveaux matériaux apportera une efficacité énergétique sans commune mesure avec les structures actuelles, permettant un réel gain sur le fonctionnement général (fluides, ménage, etc.). Ce bâtiment se substituera aux deux structures existantes qui seront détruites après la livraison de manière à ne pas subir de rupture d'activités.

En complément, nous travaillons avec les services de la Préfecture pour reprendre en pleine propriété le gymnase du lycée Senghor ainsi que sa gestion. Plus récent que nos structures municipales actuelles, il dispose d'une grande salle, de vestiaires, d'un dojo et d'une salle annexe ainsi que des terrains d'activités extérieurs et une piste d'athlétisme. En plus de l'activité du lycée, nous pourrions en faire bénéficier nos associations et structures municipales.

2018 → Études techniques et paysagères du pôle sportif → Reprise dans le patrimoine de la ville du gymnase du lycée Senghor en fin d'année

Un contexte national contraignant

La baisse significative des dotations de l'État amorcée il y a plusieurs années est un élément de contexte important auquel se sont ajoutées plusieurs mesures annoncées par le gouvernement en place depuis 2017. La suppression de la taxe d'habitation pour 80% des foyers en est le principal exemple. J'adhère à l'idée que cette mesure puisse soulager les foyers pour leur redonner du pouvoir d'achat. Mais cette exonération s'accompagnera d'une refonte en profondeur de la fiscalité locale qui fait planer une incertitude sur les futures capacités financières des communes. 13 milliards : ce sont les économies de fonctionnement attendues par le gouvernement. Ne soyons pas dupes, il sera demandé aux collectivités de porter une part toujours plus importante du désendettement public. J'ai conscience que nous devons anticiper ces efforts.

La COMMUNAUTÉ URBAINE GPS&O : un atout mais aussi des questionnements

Les 340 plus grosses collectivités vont devoir contractualiser des objectifs de réduction du déficit avec l'État au cours du premier trimestre 2018. La Communauté Urbaine GPS&O, dont Magnanville est membre, fait partie de ces collectivités. Il est donc fort probable que cette contractualisation aura des incidences pour notre ville et les 72 autres que compte GPS&O.

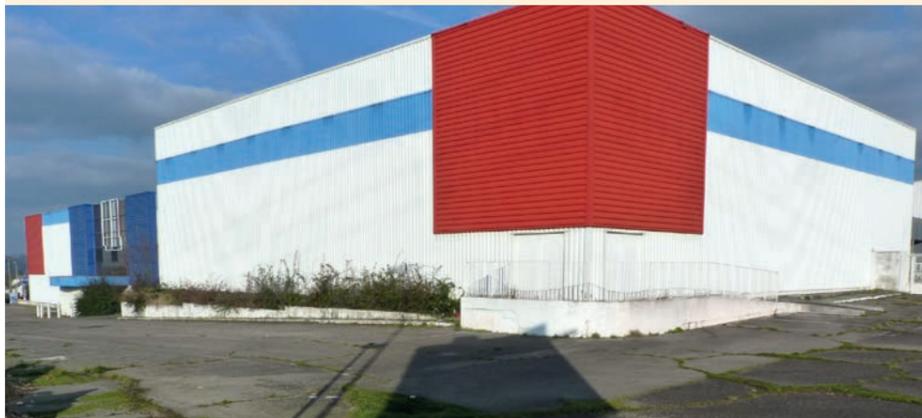
La collaboration intercommunale est un véritable enjeu pour notre territoire. Au-delà du transfert de compétences telles que la voirie, les espaces verts, l'éclairage public, la prévention des inondations (GEMAPI) etc., nous avons besoin d'une communauté qui porte les grands enjeux de développement indispensables à nos habitants, tels que la mobilité avec l'arrivée du RER E « EOLE » et le développement économique créateur des emplois locaux. J'ai fait le choix de m'engager de façon active à la CU. Au vu du travail accompli et des résultats, j'ose le dire, c'était une bonne décision qui permet de défendre au mieux les intérêts des Magnanvillois et ceux de l'ensemble des habitants de ce territoire.

2018 → Création de notre jardin partagé rue des Érables avec l'aide de l'association La Sève → Maintien d'un haut niveau de subventions à nos associations et respect de nos engagements pour la culture et le sport → Une somme de 300 000 euros prévue pour la continuité des investissements pour nos structures dont nos écoles → Et toujours des moments festifs à partager.

SECTEUR BUT ET ZONE DES BROSSES

Le travail que j'ai engagé avec la Communauté urbaine pour permettre la désignation de cette zone en secteur d'intérêt communautaire, est une chance pour Magnanville de sortir de cette friche commerciale subie par les Magnanvillois depuis trop longtemps. Ce secteur d'entrée de ville comprendra une surface commerciale qui répondra au besoin manifesté par les Magnanvillois.

2018 → La parcelle de terrain « ex But » est achetée et la démolition est programmée en fin d'année.



Un financement étudié et planifié

Le projet d'investissement pour 2018 à 2021 estimé à environ 8 millions d'euros sera financé en grande partie par notre épargne de gestion. Nous avons anticipé pour financer notre projet de ville et gardé le cap d'une **capacité d'autofinancement positive** à hauteur de 4 millions d'euros. En effet, la réussite des négociations que j'ai menées avec l'EPFIF (Établissement public foncier d'Ile-de-France) et le promoteur du programme immobilier de la Mare Pasloue, la vente de deux pavillons communaux, mais aussi nos efforts pour contraindre nos coûts de fonctionnement sans dégrader la qualité des services publics proposés à notre population, ont permis de dégager un gain de 2 millions d'euros. J'ai d'ores et déjà sollicité nos partenaires institutionnels (CU, Département, Région) pour l'obtention de subventions. Forts de ces éléments, nous pourrions aborder avec sérénité la **première phase** de notre projet de ville en ayant recours à l'emprunt avec parcimonie à hauteur de 2 millions.

La confirmation d'une fiscalité locale maîtrisée

73 % des ménages magnanvillois devraient bénéficier d'un premier dégrèvement de la taxe d'habitation cette année. La majorité municipale, pour accompagner le projet de ville, proposera, lors du vote du budget, une légère revalorisation de ses taux de fiscalité (1% comme les années passées + 1% pour le projet de ville). Comme le prévoit la Loi de Finances pour 2018, ce différentiel entre 2017 et 2018 sera dû par les contribuables bénéficiaires ou non du dégrèvement. Nos efforts pour maîtriser les dépenses quotidiennes, nos démarches pour rechercher le maximum de recettes pour nos projets se traduisent dans nos comptes budgétaires communaux. Avec sincérité, j'ai dit que je maîtriserai notre imposition communale. Je le fais et les prochains budgets présentés en avril permettront à chacun de le vérifier !

Inscrit dans le programme politique de l'équipe municipale majoritaire, le projet de ville est porteur d'innovations et de bien-vivre ensemble. Les contraintes budgétaires ne doivent pas nous empêcher de dynamiser notre commune. Le Débat d'orientations budgétaires 2018 détaille nos orientations financières et j'ai la fierté de vous dire qu'il a été adopté lors du dernier Conseil Municipal. **Avec nos infrastructures vétustes nous avons un train de retard, nos projets nous donneront une longueur d'avance.** En ma qualité de Maire j'ai la chance d'avoir un dialogue de proximité avec les Magnanvillois. Quelques fois, certains m'ont indiqué des différends, je l'entends et le respecte. Mais soyez assurés que nos décisions convergent vers un même objectif : le maintien de la qualité de vie à Magnanville.

Dans ce sens, je continuerai à m'engager pour faire vivre « Entre ville et campagne, un projet ambitieux pour tous les Magnanvillois ».

Bien à vous.

Michel LEBOUIC
Maire,
Conseiller communautaire délégué
de la CU GPS&O

Vous avez des questions sur la vie de la commune,
Vous souhaitez prendre RDV avec le maire,

→ envoyez un mail à : contact@mairie-magnanville.fr

Magnanville
Un état d'esprit